

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 DECEMBRE 2022

Délibération : **2022-12- 96**
OBJET : **EVOLUTION DES TARIFS MUNICIPAUX 2023**
Nomenclature : **7.1.6**

En exercice : 26

Présents : 19

Pouvoirs : 7

Absents : 0

Votants : 26

Délibération comportant :

Annexe :

Le dix-neuf décembre deux mille vingt-deux à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué le sept décembre deux mille vingt-deux s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Claude RINCE, Benjamin VACHET, Frédéric CHAPEAU, Béatrice MIERMONT, Mickaël MENDES, Jean-Marc COLOMBAT, Isabelle GROLLEAU, Augustin MOULINAS, Valérie ROBERT, Romain MONDEJAR, Catherine RENAUDEAU, Emile FORTINEAU, Gil RANNOU, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Gwenn BOULZENNEC, Benoît PERDONCIN, Christian CORDEIRO

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Marie-Thérèse BERAGNE donne pouvoir à Isabelle GROLLEAU, Elisa DRION donne pouvoir à Gil RANNOU, Yvon LERAT donne pouvoir à Alain ROYER, Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Claude RINCE, Alizée GUIBERT donne pouvoir à Béatrice MIERMONT, Gwénola LEBRETON donne pouvoir à Romain MONDEJAR, Emmanuel RENOUX donne pouvoir à Gwenn BOULZENNEC,

Le ou les membres absent(s) :

Rapporteur : Isabelle GROLLEAU

Vu la délibération N° 2021-12-242 du 13 décembre 2021 concernant les tarifs municipaux de 2022,

Vu la présentation faite en commission Ressources et Citoyenneté du 30 novembre 2022,

L'indice des prix à la consommation hors tabac est en augmentation de 6.33 %. Il est proposé pour l'année 2023 et compte tenu de la conjoncture économique, d'augmenter tous les tarifs de 6,3 %, arrondis à l'entier le plus proche, à l'exception des cartes de pêche communale et des photocopies pour les associations. De nouveaux tarifs concernant les droits de place et la fourrière animale sont mis en place.

Pour information :

- Indice en octobre 2022 valeur : 113.16
- Indice en octobre 2021 valeur : 106.42

Les propositions tarifaires à partir du 1^{er} janvier 2023 sont les suivantes :

Tarifs droits de place, fourrière, cartes de pêches, photocopies pour les associations

DROITS DE PLACE	
Commerçants titulaires sur les marchés et foodtruck	1,10 € le m ²
Commerçants non titulaires sur les marchés et foodtruck	1,20 € le m ²
Etals et portiques à vêtements, des commerçants sédentaires	1 € le m ² /jour
Distributeurs automatiques implantés sur le domaine public communal	1 € le m ² /jour
Terrasse des cafés et restaurants de moins de 30 m ²	Forfait 400 €/an
Terrasse des cafés et restaurants de plus de 30 m ²	Forfait 600 €/an
Occupation du domaine public pour les cirques, spectacles, expositions	Forfait 30 €/jour
FOURRIÈRE ANIMALE	
Capture d'un animal errant sur la voie publique	Forfait 70 €
Placement d'un animal en fourrière communale les 1 ^{ères} 24 H	Forfait 50 €
Frais de garde journalier d'un animal en fourrière communale au-delà des 1 ^{ères} 24 H	Forfait 30 €
Transfert d'un animal entre la fourrière communale et la fourrière de la Société Protectrice des Animaux ou chez un vétérinaire	Forfait 70 €
CARTES DE PÊCHE COMMUNALE	
Carte annuelle de pêche résident Treillières	15 €
Carte annuelle de pêche non résident	45 €
Carte 2 jours de pêche non résident	15 €
PHOTOCOPIES POUR LES ASSOCIATIONS	
Copie A4 noir et blanc	0,03 €
Copie A4 couleur	0,10 €
Copie A3	0,06 €
Copie A3 couleur	0,20 €

Tarifs location salle Simone de Beauvoir

	Particuliers et organismes de la Commune		Particuliers, associations et organismes hors commune	
	Salle + hall + bar (267 m ²)	Salle (24 m ²)	Salle + hall + bar (267 m ²)	Salle (24 m ²)
Journée entière 8 h 30 / 2 h (matin)	425 €	46 €	875 €	69 €
Petite journée 8 h 30 / 20 h	308 €	32 €	584 €	46 €
Vin d'honneur 9 h / 15 h	179 €	20 €	351 €	30 €
Soirée 16 h / 2 h (matin)	308 €	32 €	584 €	46 €
Demi-journée 14 h / 20 h	225 €	20 €	351 €	30 €
Weekend complet	660 €	62 €	1 177 €	84 €
Forfait mariage	758 €		1 336 €	
Caution matériel	600 €			
Caution ménage	300 €			

Les tarifs comprennent la taxe de redevance incitative

FORFAIT MARIAGE : du vendredi 18 h au dimanche soir (petite salle comprise)

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20221219-2022-12-96-DE
Date de réception préfecture : 21/12/2022

Tarifs cimetière

Concessions	
Durée	Tarifs
Emplacement	
15 ans (2,30 m ²)	165 €
30 ans (2,30 m ²)	293 €
Columbarium	
10 ans	224 €
15 ans	351 €
Cavurne	
10 ans	212 €
15 ans	282 €
Plaque identification jardin du souvenir	
10 ans	53 € (Fourniture de la plaque vierge comprise) 25 € (en cas de renouvellement)
Caveaux	
Nombre de place	Tarifs
Neufs * (norme NF)	
1 place (2,30 m ²)	850 €
2 places (2,30 m ²)	1 276 €
kit pour 2ème inhumation	266 €
Occasion *	
1 place	133 €
2 places	266 €
3 places	399 €

* 1ère concession : prix du caveau + prix d'une concession / en cas de renouvellement tarif de la concession uniquement

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- **D'ADOPTER les tarifs municipaux ainsi présentés à compter du 1^{er} janvier 2023**

Le conseil municipal adopte à l'UNANIMITÉ cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 19 décembre 2022
Alain ROYER, Maire



Tarifs location salles de l'espace de l'amitié

	Treillièrains			Hors commune		
	Salle Fraternité (côté église)	Salle Liberté (côté parking)	Ensemble	Salle Fraternité (côté église)	Salle Liberté (côté parking)	Ensemble
Vin d'honneur	62 €	84 €	141 €	106 €	148 €	252 €
Soirée 16 h - 1 h	89 €	119 €	206 €	157 €	210 €	365 €
Journée complète 8 h - 1 h	119 €	165 €	282 €	210 €	294 €	502 €
Weekend complet	178 €	236 €	411 €	315 €	419 €	732 €
Forfait mariage	465 €			825 €		
Caution matériel	170 €	170 €	340 €	170 €	170 €	340 €
Caution ménage	100 €	110 €	210 €	100 €	110 €	210 €

La réservation pour une réception après obsèques est gratuite, le ménage reste toutefois à la charge du locataire

FORFAIT MARIAGE : Réservation des 2 salles du vendredi 18 h au dimanche 23 H

Les tarifs comprennent la taxe de redevance incitative